

15 JANVIER 2023



Edito :

LE 4 FÉVRIER, LE LYON'S CLUB DE VALENCE SE MOBILISE EN ORGANISANT

« LA SOUPE DES CHEFS » AU PROFIT DE NOTRE ASSOCIATION



De 9h30 à 16h, nous serons présents à la Fontaine Monumentale de Valence, 15 boulevard Bancel pour représenter notre association et ses actions et participer à la distribution des Soupes des Chefs parmi lesquels : Anne-Sophie PIC, Michel CHABRAN, Jean-Baptiste POINOT et bien d'autres talents.

Une nouveauté cette année : pour les petits et grands gourmands 50 litres de chocolat chaud grâce à la participation du Chef Bastien GIRARD, Champion du monde de pâtisserie.

N'hésitez pas à faire de la promotion autour de vous pour que nous puissions faire de cette journée un franc succès. Venez nous rejoindre pour échanger avec nous et soutenir nos actions.

Nous vous espérons nombreux !

Votre présidente

Groupe de paroles de soutien pour mamans autistes ou maman d'autistes



Animé par Mme Armelle VAUTROT, thérapeute en habiletés psychosociales TSA, partenaire professionnelle de notre association.

Le premier lundi de chaque mois de janvier à juin 2023, 18h-19h en visio-conférence pour permettre aux mamans de pouvoir y participer sans se déplacer.

Thèmes proposés : charge mentale, burn out, gestion du stress et des émotions, parentalité, santé des femmes selon propositions des participantes. 8 personnes maximum.

Inscriptions préalables obligatoires par SMS : 06 16 23 34 12

Avec le soutien de la CAF Drôme

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :
secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Stages de vacances habiletés psychosociales Nouvelle Formule

4 stages sont proposés sur les vacances scolaires dès 2023, ceci afin de répondre de manière différente aux besoins des enfants et des familles.

Enfants : 5-11 ans :

• Jeudi 9 février 2023 de 11h-14h stage d'habiletés psychosociales autour de la musique, écriture, du slam animé par Armelle VAUTROT et Pascal Viossat cf flyer

• Vendredi 14 avril 2023 de 11h-14h cf flyer stage expression corporelle danse, théâtre animé par Armelle Vautrot et Françoise Koll

12-19 ans :

• 10 février 2023 de 11h-14h : stage d'habiletés psychosociales autour de l'expression corporelle, danse, théâtre animé par Armelle Vautrot et Françoise Koll

• 22 avril 2023 de 11h-14h : stage d'habiletés psychosociales autour de la musique, de l'écriture, du slam, animé par Mme Armelle VAUTROT et Pascal VIOSSAT cf flyer joint

Nous attirons l'attention des parents sur ces stages qui ne sont pas des moments de loisirs mais d'apprentissages (même si les formes proposées sont ludiques).

A la fin du stage, les familles seront conviées à un moment de présentation du travail réalisé

Délai d'inscription : fin janvier 2023. Renseignements et inscriptions pour le stage à médiation artistique et musicale : viossat.pascal@gmail.com

Renseignements et inscriptions pour les stages à médiation psychocorporelle : armelledg@gmail.com

Nombre de participants maximum : 10

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Recherches des Bénévoles ponctuels ou réguliers

Notre association s'agrandit et nous avons besoin de forces nouvelles pour poursuivre notre mission et nos actions en faveur des familles et des personnes adultes avec TSA.

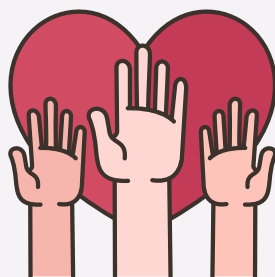
L'autisme est une cause qui vous intéresse ? vous avez du temps à donner ? Vous avez peut-être déjà entendu parler de nous ou lu un article nous concernant, car même si nous ne sommes "que" des bénévoles, nous avons déjà beaucoup de réalisations à notre actif depuis nos douze ans d'existence :

Un centre de formation agréé Qualiopi, une commission d'aide administrative et juridique, une commission scolarisation, une commission adulte, cinq "cafés-rencontre" qui fonctionnent comme des groupes de paroles et de liens pour des jeunes ou moins jeunes autistes ou leurs proches, une matériathèque, des conférences et des Agoras, un journal ...

Votre contribution peut concerner des domaines différents : animer des "cafés adultes", intégrer la commission administrative, nous aider pour la communication, la recherche de fonds, participer à des événements ...

Si vous connaissez des personnes prêtes à s'engager, merci de diffuser cette information. Nous offrons une formation générale sur l'autisme à tous nos bénévoles. Elle se déroule en juillet avec des parents et des professionnels qui souhaitent se former. Tous les talents et compétences sont les bienvenus.

Si vous souhaitez participer à cette aventure humaine, contactez-nous à l'adresse mail :
secrtaire.planeteautisme@gmail.com



Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

On y était . . .

À l'Agora animée par Jean Baptiste Nollez, psychomotricien, sur le thème : TSA et TDAH divergences et convergences.

Le 5 décembre 2022

Jean Baptiste Nollez a commencé par définir les deux items TDAH et TSA :

- Le TDAH concerne les troubles du déficit attentionnel avec ou sans hyperactivité. Il a trois composantes principales : L'impulsivité, le déficit de l'attention contextuelle associé ou non à une hyperactivité. Le principal impact réside dans les difficultés à planifier, organiser, hiérarchiser sa pensée et ses actes. Les fonctions exécutives sont donc impactées : la mémoire de travail, l'inhibition, la flexibilité, la planification. On peut aider une personne TDAH à mieux fonctionner en l'accompagnant dans la perception de son environnement, dans l'analyse et les décisions à prendre avant l'action. On peut la solliciter pour qu'elle verbalise ce qu'il voit, ce qu'il va faire.

- Le TSA, (trouble du spectre de l'autisme) se caractérise par : un déficit de la communication et des interactions sociales, le caractère restreint et répétitif des comportements et des intérêts, et une hyper ou hypo-sensibilité aux stimuli sensoriels.
Il existe des convergences entre ces deux troubles

- Ils impactent les fonctions exécutives.

- Leurs comportements, à chacun, peuvent paraître inadaptés pour des raisons différentes : La personne avec TDAH va trop vite trop fort, elle est impulsive (motrice, verbale et cognitive). La personne avec TSA rencontre des difficultés à comprendre le contexte social.

- Des comorbidités peuvent être communes : les troubles anxieux, le déficit au niveau des habiletés sociales, des particularités sensorielles.
Ces "ressemblances" font que le diagnostic différentiel est compliqué.
Pourtant des divergences existent.

- L'inhibition, la désinhibition et l'impulsivité sont propres au TDAH

- Il n'existe pas de traitement pour l'autisme, alors que le méthylphénidate est efficace chez les enfants avec TDAH et leurs capacités d'attention s'améliorent avec l'âge, ce qui peut lever partiellement ou totalement le trouble lié au fonctionnement.
Certains enfants cumulent les deux troubles d'où la pertinence d'un diagnostic étayé et complet. Le diagnostic sert à comprendre et surtout à mettre en place l'accompagnement.

- Le renforcement positif et les thérapies cognitivo-comportementalistes sont pour chacun les méthodes qui ont montré les meilleurs résultats d'atténuation des troubles.

On y était . . .

Au congrès de France autisme 2022 à Rennes

– Le congrès a commencé par une intervention de la présidente d'Autisme France, Danièle Langlois, à l'adresse de la Ministre, Geneviève Darrieussecq.

– Anouck Amestoy, pédopsychiatre, du CRA de Bordeaux, a débuté les interventions en présentant le phénotype féminin de l'autisme. Si les recherches avancent, il n'y a pas encore de preuves définitives. Elle a rappelé que, jusqu'en 1970, la pratique scientifique n'a pas inclus les femmes dans les essais thérapeutiques. Les tests ont été formatés pour un public masculin. Cela induit un retard dans le diagnostic (en moyenne à 5,6 ans pour les garçons et 6,9 ans pour les filles). Elles développent plus de sur-handicap : deux fois plus de troubles anxieux et un taux de quatre fois plus de suicidalité. Leurs différences commencent timidement à être prises en compte.

– Ensuite Sophie Carlier, Dr en psychologie, a clairement défendu l'importance du bilan fonctionnel au cours de l'évaluation diagnostique des TSA, y compris dans les années suivant le diagnostic pour ajuster l'intervention aux potentiels de la personne autiste. Elle a expliqué que les échelles d'évaluation doivent s'accompagner d'une analyse qualitative.

– Des personnes de l'APA3H 86 nous ont décrit l'organisation de leur Pôle d'appuis et de ressources Programme en Santé : " Ensemble des actions mises en œuvre en Activité Physique Adaptée de Santé (APA-S) et en Santé Adaptée visant l'amélioration des conditions de santé de la personne accompagnée ». Il ne s'agit pas d'abord de sport adapté, bien que ce soit également compris éventuellement dans le programme, mais de toute activité physique susceptible d'améliorer le bien-être de la personne handicapée.

– La Pr Caroline Demilly, coordinatrice du centre d'excellence autisme et trouble du neuro-développement de Lyon, a décrit le rôle du TDAH dans les comportements défis. Il y a un retard énorme au diagnostic (à 17 ans en moyenne). Trop souvent la sédation est la réponse à ces comportements. Un comportement déficit d'installation récente vient toujours d'un problème médical. Le comportement déficit d'installation chronique doit faire l'objet d'un bilan global, d'une évaluation pluridisciplinaire pour déchiffrer ce mode de communication et y répondre correctement.

– Les PCO (Plateformes de Coordination et d'Orientation) nous ont été présentées par deux professionnels.

– Enfin Fabien Wluczka a clôturé la journée. Cet adulte autiste de 38 ans est venu témoigner de son parcours et de ses progrès constants, grâce à l'énergie de sa mère, l'accompagnement de sa psychologue et à sa motivation pour avancer.

On y sera . . .

... A l'AGORA sur l'ACCES AUX SOINS DES PERSONNES TSA

Le 7 Février 2022

Cette Agora , qui aura lieu le 7 février à 19 heures à la maison Relais santé de Valence, sera animée par Aline Garnier éducatrice spécialisée et Bénédicte MOULIN psychomotricienne.

"L'accès aux soins médicaux pour les personnes TSA est rendu difficile du fait de leurs fortes appréhensions. Trop souvent les aidants et les professionnels du soin se trouvent désarmés par des échecs répétés et l'accès aux leurs soins devient alors difficile voir impossible. Suite à ce constat, nous avons mis en place des temps d'habiletés aux soins médicaux au sein de l'institution où nous travaillons. Nous vous proposons une agora pour vous présenter nos outils et aussi d'échanger sur notre expérience."

S'il s'agit de votre première participation , elle est gratuite . Sinon, nous vous demandons d'adhérer à Planète autisme Drôme Ardèche .
Inscription obligatoire à : secretaire.planeteautisme@gmail.com Merci de préciser si vous êtes

- un(e) professionnel (le)
- une famille
- une personne autiste

Victime de son succès : l'Agora est complète. Restez connecté à nos réseaux pour avoir l'information en primeur 😊

COMPLET

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planeteautisme@gmail.com

Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

“ Je vous retrouve tous les mois pour une rubrique intitulée « Je l'ai lu pour vous ». Tous les mois je vous présente un livre en rapport avec l'autisme. Je vous en fais un résumé et vous donne mes impressions bonnes ou mauvaises. ”

*Une nouvelle année commence et pour l'occasion je vous présente un tout récent livre sorti novembre 2022
C'est un grand et gros livre de 320 pages.*



Ce livre s'intitule :

« Devenir Détective de l'autisme. Guide pour identifier, comprendre, accompagner. »

écrit par Jean Philippe PIAT et Perrine FIFIS,

Écrit par deux personnes

* Jean Philippe PIAT, formateur auprès des professionnels et des familles et lui-même diagnostiqué autiste sans DI. Je conseille de visiter son blog aspieconseil.com qui contient des ressources supplémentaires. Auteur d'un livre Guide de survie de la personne autiste. (Voir Padablaba de Nov.2021) qui intervenait plus pour les autistes sans déficience intellectuelle (asperger). Celui-là intervient plus pour des personnes autistes avec des degrés d'intensité différents : ce que l'on appelle l'autisme typique

* Perrine FIFIS, maman d'un enfant autiste de 11 ans et sœur d'un adulte autiste. Elle nous dit que « cet ouvrage fait partie des opportunités pour transmettre les concepts ou astuces que j'aurais souhaités posséder. Ce livre permet de choisir plus facilement ce que l'on souhaite consulter, en puisant : tantôt théorie, tantôt exemple, tantôt témoignage pour découvrir ou approfondir vos connaissances ».

Jean-Philippe dit qu'il a voulu que « celui-ci s'inscrive dans une volonté théorique, mais surtout pratique, ainsi nous avons décidé de proposer des fiches, sur des thèmes, des outils ou des questions pour que chacun puisse lire selon ses besoins. La personne autiste ne s'adaptera pas à l'outil, mais c'est l'outil le plus adapté à la personne autiste qui sera le bon.

Connaître la personne, la comprendre, constitue 90% de l'intervention...

Ce livre n'est pas une méthode, ce n'est pas non plus une suite d'astuces éparées sur divers sujets comme je le lis le plus souvent.

Aussi je pense qu'il est pertinent de le lire une première fois exhaustivement.

Jean Philippe nous rappelle aussi : « il n'existe pas de méthode qu'il suffirait d'appliquer pour rendre son enfant autonome. Il existe des outils qui convient d'adapter aux besoins mais aussi au profil de l'enfant. Tous les sujets traités ici donnent des outils, des clés, des idées, mais charge à celui qui lit de les appliquer, de creuser, d'analyser encore pour personnaliser ce travail et le rendre plus motivant et utile pour son enfant ».

Vous souhaitez avoir des informations. merci de nous contacter :

secetaire.planeteautisme@gmail.com

Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

Ce livre est détaillé ainsi :

* partie 1 : devenir détective de l'autisme. Comportant 16 fiches telles que la diversité de l'Autisme, les outils diagnostiques, Théorie de la cohérence centrale, soins somatiques et Autisme, etc. etc. plus un QCM première partie.

* partie 2 : les outils d'accompagnement des personnes autistes. Comportant 14 fiches telles que : la compréhension des comportements, renforcement efficace, guidance et estompage, des apprentissages motivants, des scénarios sociaux, etc. etc. terminée par un QCM de la deuxième partie.

* partie 3 : les interventions pour accompagner. Comportant 21 fiches, telles que : la mesure des progrès, l'apprentissage de l'imitation, les habiletés sociales, l'auto gestion des personnes, Autiste, sécurité et Autisme etc. etc. terminée là aussi par un QCM de la troisième partie.

* partie 4 : Autisme et société. Comportant 15 fiches telles que : autisme et apprentissages scolaires, communication avec les enseignants, prévention de la malveillance, Autisme et fratrie, Autisme et paternité, parents, Autiste d'un enfant Autiste , etc. etc.

* Conclusion : plaidoyer pour une personne Autiste heureuse.

En tout 66 fiches détaillées avec des textes, des schémas, des témoignages, de quoi découvrir des outils et les adapter à votre autiste

Jean Philippe finit par cette phrase :

« Soyez aussi fiers de votre enfant, qui a une déficience intellectuelle que si il était une personne avec une intelligence dans la norme. Votre enfant mérite autant de respect, d'amour, de propositions, de choix que n'importe quel autre. Je ne doute pas que vous pensez déjà cela, mais la visibilité médiatique, et le regard sociétal sont hélas bien différents »

J'ai trouvé ce livre très intéressant et je conclurai par cette phrase trouvée dans ce livre : Si cet ouvrage parvient à transformer « voilà pourquoi on ne va pas à y arriver » par « comment peut-on faire ? », sa mission sera remplie.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Nouvelle PCH : applicable à partir du 1er janvier 2023

Le décret* du 19 avril 2022 relatif à la PCH est entré en vigueur au 1er janvier 2023.

Il rend possible une meilleure prise en charge notamment des handicaps neurodéveloppementaux, mentaux et psychiques.

En ce qui concerne l'éligibilité générale à la PCH, la liste des activités est remaniée avec notamment l'ajout de l'activité « entreprendre des tâches multiples » et l'évolution de l'activité « maîtriser son comportement » qui englobent par exemple dorénavant l'item « gérer son stress : nouveautés, imprévus, gérer les habilités sociales etc. » L'item se déplacer est élargi par la précision suivante « d'un endroit à un autre, utiliser un moyen de transport »

Les critères d'accès à l'aide humaine passent pour leur part de 5 à 7 actes essentiels de l'existence : en effet la liste initiale (déplacement, toilette, habillage, alimentation, élimination) est complétée par la maîtrise de son comportement et la réalisation de tâches multiples.

Ces modifications sont accompagnées d'une nouvelle réponse qu'est la création d'un domaine d'aides humaines supplémentaire : « soutien à l'autonomie », complétant ainsi les historiques « actes essentiels de l'existence », « surveillance régulière », « frais induit liés à l'exercice d'une activité professionnelle ou d'une fonction élective » ainsi que « exercice de la parentalité ».

Ce nouveau domaine est une réponse à des situations de handicap générées par dysfonctionnement des fonctions mentales comme l'altération des fonctions exécutives (anticiper, organiser, exécuter ...), de la cognition sociale, et l'excessive vulnérabilité à l'imprévu et au stress, etc.

Trois heures par jour peuvent être attribuées à ce soutien, et les actes couverts par cette aide peuvent aller de la gestion administrative aux actes domestiques, en passant par la participation à la vie en société, ...

Pour plus de précision : article initial (<https://informations.handicap.fr/a-pch-handicap-psychique-nouveau-mars-2022-32297.php>) sur handicap.fr

* Ce décret est issu d'un travail réalisé par Autisme France, Handéo, HyperSupers TDAH France, l'UNAFAM et l'UNAPEI dans le cadre de la mission confiée à Denis Leguay sur la PCH.

Le secteur du handicap est acteur pour prévenir les risques, en protection de l'enfance

Le référentiel pour l'évaluation de l'enfance en danger de la Haute Autorité de santé est désormais le cadre légal de référence en la matière. Il rappelle l'importance de l'implication de tous les acteurs, y compris ceux du secteur du handicap.

Un décret publié au Journal officiel du 31 décembre précise que le référentiel pour l'évaluation de l'enfance en danger de la Haute Autorité de santé (HAS), publié en janvier 2021, est désormais le cadre de référence de l'évaluation des situations de danger. Celui-ci précise le cadre d'action des conseils départementaux et des cellules de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (Crip). Il invite notamment ces derniers à mieux prendre en compte le handicap (lire notre article). En effet, comme le rappelle le référentiel, "l'enjeu de l'évaluation est d'analyser comment les parents répondent aux besoins particuliers de leur enfant, avec ou sans étayage, et de déterminer s'ils ont besoin d'un soutien". Il incite ainsi les différents acteurs de l'enfance et de la petite enfance à faire émerger une "culture commune autour des besoins fondamentaux de l'enfant et de l'évaluation du danger et du risque de danger". En effet, de nombreux enfants en situation de handicap relèvent de l'aide sociale à l'enfance (Ase), de nombreux partenariats émergent de ce fait dans les territoires (lire notre dossier).

Expérimentations sur le terrain

C'est dans ce même esprit collaboratif que sont précisées les nouvelles modalités de fonctionnement du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), dans un décret également publié au Journal officiel du 31 décembre. Parmi les soixante-six membres, il est notamment attendu une présence du directeur général de la cohésion sociale (DGCS), du directeur général de l'offre de soins (DGOS), du directeur général de la santé (DGS) et du défenseur des droits, ou leurs représentants. Au niveau des conseils départementaux, un autre texte les autorise désormais à expérimenter durant cinq ans la mise en place d'un comité départemental pour la protection de l'enfance. Coprésidé par le président du conseil et le préfet du département, cette instance devrait réunir notamment le directeur de l'agence régionale de santé (ARS) ainsi que des représentants de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Il aura pour objet d'assurer "la coordination interinstitutionnelle de tous les acteurs de la protection de l'enfance sur le territoire et [veillera] à la cohérence de leurs interventions". Une expérimentation en la matière est également lancée par la publication d'un décret. Ce dernier prévoit la mise en place de services d'accompagnement en santé et accueil inclusif du jeune enfant ainsi que d'un réseau territorial de référents en santé et accueil inclusif du jeune enfant.

Liens et documents associés

- [Décret référentiel cadre de référence \(Legifrance\)](#)
- [Référentiel de la HAS \(HAS\)](#)
- [Décret composition CNPE \(Legifrance\)](#)
- [Décret comités départementaux pour la protection de l'enfance \(Legifrance\)](#)
- [Décret référents en santé et accueil inclusif \(Legifrance\)](#)

Edoxie Allier

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planetautisme@gmail.com

L'OMS appelle à agir pour plus d'équité en santé pour les personnes handicapées

Un an après la conclusion du premier plan d'action mondial sur le handicap, l'OMS cible dans un rapport les iniquités de santé induites par l'organisation des soins envers les personnes handicapées. 40 recommandations ont été formulées à cet égard.

Les iniquités en santé, un mal évitable qui accentue les difficultés des personnes en situation de handicap... et dont se rendent coupables nos systèmes de santé. Onze ans après la publication de son Rapport mondial sur le handicap et au terme du plan d'action mondial sur le handicap 2014-2021, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est penchée une nouvelle fois sur les problématiques rencontrées par ceux qui représentent aujourd'hui 16% de la population mondiale.

Le 2 décembre dernier, la structure a ainsi publié un deuxième opus ciblé. Ce nouveau Rapport mondial sur l'équité en santé pour les personnes handicapées (à télécharger ci-dessous) appelle "en urgence" à renforcer les soins de santé primaires pour faire de l'équité une "priorité". Quarante recommandations ont été formulées à cet égard.

Des progrès insuffisants

"Les personnes handicapées décèdent plus tôt, ont une santé et un fonctionnement moins favorables et sont plus affectées par les urgences sanitaires que les personnes non handicapées." Ce constat, porté par l'OMS dans son rapport, s'explique par des "conditions injustes" qui coexistent et persistent notamment dans l'organisation des systèmes de santé à travers le monde. Bien que "des progrès substantiels aient été réalisés dans de nombreux pays ces dernières années", selon les propos introductifs du Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, son directeur général, "beaucoup de personnes en situation de handicap sont encore laissées sur le carreau" et se voient privées de leur "droit universel de jouir du meilleur état de santé possible".

À l'heure où la pandémie de Covid-19 a levé le voile et exacerbé les iniquités de santé à travers le monde, l'OMS appelle donc en urgence les gouvernements – en collaboration avec les acteurs de santé, la société civile et les usagers – à rendre les systèmes de santé plus inclusifs. Comment ? Avec en trame de fond l'application de trois principes fondamentaux – penser l'équité en santé dans toutes les politiques et actions gouvernementales ; l'émancipation et la participation des personnes ; le suivi et l'évaluation –, le rapport identifie dix points d'entrée "stratégiques" et quarante mesures.

Retour sur investissement

“Parmi les sept raisons principales identifiées par l’OMS prouvant l’importance de mener une politique d’équité en santé, figure le volet économique. Le rapport fait ainsi état du retour sur investissement d’une telle stratégie. À l’instar des politiques de prévention classiques, les actions de soins de santé primaires à destination des personnes en situation de handicap s’avèreraient “très rentables” et pourraient générer, pour le seul exemple de la prévention du cancer, un rendement de près de 9 dollars américains pour chaque dollar dépensé.

Repenser le modèle de soins

Prestations de services, personnels de santé et de soins, systèmes d’information, qualité, infrastructures, technologies et produits médicaux, financement et leadership, recherche... Parmi les quarante recommandations formulées, l’OMS cible notamment les modèles de soins. Est ainsi proposé de “faciliter la prestation de soins intégrés centrés sur la personne, qui soient accessibles et à proximité du lieu où vivent les gens”, de “garantir l’accès universel aux produits d’assistance”, “d’investir davantage de fonds pour les personnes de soutien, les interprètes et les assistants afin de répondre aux besoins sanitaires des personnes handicapées”, de “prendre en considération la gamme complète des services de santé le long d’un continuum de soins destinés aux personnes handicapées”, de “renforcer les modèles de soins destinés aux enfants handicapés” et encore de “promouvoir la désinstitutionnalisation”.

Les États sont également appelés à “développer des compétences en matière d’intégration du handicap dans la formation de l’ensemble du personnel de santé et de soins” mais également des prestataires de services de santé, ou encore “former l’ensemble du personnel non médical travaillant dans le secteur de la santé aux questions liées à l’accessibilité et à la communication respectueuse”.

Des actions spécifiques au secteur de la santé devront également être élaborées dans les stratégies ou plans nationaux en matière de handicap en visant à intégrer les besoins et priorités spécifiques des personnes handicapées dans les protocoles actuels de sécurité sanitaire et de soins. Enfin, l’OMS préconise d’élaborer un programme national de recherche sur les politiques et systèmes de santé en matière de handicap et d’établir un plan de suivi et d’évaluation de l’intégration du handicap. Pour ce faire, les différents pays devront veiller à intégrer des indicateurs d’inclusion du handicap dans les cadres de suivi et d’évaluation des systèmes de santé des pays.

Liens et documents associés

· [Le rapport de l’OMS \(en anglais\) \[PDF\]](#)

Agathe Moret

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planeteautisme@gmail.com

Des technologies facilitant la co-éducation soutiennent l'inclusion des élèves autistes

L'inclusion scolaire des élèves autistes pourrait être soutenue par des outils numériques facilitant l'échange entre jeunes, parents, enseignants et professionnels de l'accompagnement. C'est le pari du projet de recherche Tous ensemble.

La Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (Firah) met en ligne un dossier documentaire sur la coconstruction d'outils numériques pour l'inclusion scolaire en milieu ordinaire des élèves ayant des troubles du spectre de l'autisme (TSA). Cette revue de littérature a été réalisée par les chercheurs qui portent le projet Tous ensemble, visant à développer un outil numérique collaboratif entre collégiens avec des troubles du neurodéveloppement, parents, enseignants et professionnels de l'accompagnement (à télécharger ci-dessous).

École et TSA, une relation compliquée

Peu d'études françaises documentent la scolarité des élèves avec TSA. La littérature internationale quant à elle, fait ressortir des disparités propres aux TSA dans la prise en charge des enfants. Aux États-Unis, l'accompagnement scolaire ou médico-scolaire est différent selon le fonctionnement cognitif, le quotient intellectuel (QI) et le niveau de sévérité du trouble de l'enfant. Par exemple, la prise en charge orthophonique et l'intégration en éducation spécialisée sont plus importantes lorsque l'enfant présente un QI en dessous de la moyenne. Aussi, si l'enfant TSA présente des difficultés adaptatives, son parcours au sein des institutions est plus chaotique : changements d'établissements plus importants, structures plus restrictives... De même, plus le niveau de sévérité du TSA est élevé, moins l'élève a de chances que la classe fréquentée soit inclusive.

En France, la collaboration entre les enseignants, les parents et les partenaires de l'école est promue par le ministère de l'Éducation nationale ces dernières années. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République de 2013 a inscrit comme principes la co-éducation et la collaboration avec les partenaires de l'école dans la promotion de la santé, de la prévention et de l'accompagnement des élèves en difficulté. Toutefois, la collaboration ne va pas de soi car elle ne "participe pas à la base historique du travail des enseignants", notent les chercheurs. Les problèmes de communication et le manque de ressources sont souvent évoqués par les professionnels comme des obstacles.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Le numérique à la rescousse

“Face à ces difficultés, les technologies numériques peuvent-elle soutenir la collaboration école-famille-accompagnants ? Une enquête réalisée en Irlande et en Angleterre en 2020 montre que plus de la moitié des enfants avec un TSA ou un de leurs aidants principaux utilise au moins une technologie d'assistance, et, que les technologies les plus utilisées concernent l'enseignement (31%) et la communication (25%). Les familles souhaitent principalement des technologies d'assistance accessibles et qui facilitent la planification des tâches, ainsi que la communication entre les parties prenantes. Et ce, avant l'aide à l'acquisition de compétences et le développement des compétences sociales. Or plusieurs revues de littérature soulignent le caractère médico-centré ou essentiellement ciblé sur les compétences émotionnelles ou sociales des technologies développées (lire notre article).

En coconstruisant avec toutes les parties prenantes, Tous ensemble fait le pari de répondre ainsi aux besoins exprimés par les familles et les jeunes plutôt qu'aux choix thérapeutiques pensés par les seuls professionnels. Après avoir testé avec succès la version beta, les chercheurs souhaitent intégrer davantage d'utilisateurs pour une étude à plus grande échelle en 2023. Par ailleurs, la revue de littérature propose des fiches de lecture sur quinze études scientifiques téléchargeables sur le site de la Firah.

Liens et documents associés

[· Le projet Tous ensemble](#)

[· Le dossier documentaire \[PDF\]](#)

Emmanuelle Deleplace

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Tous Sensibles à l'Autisme

association.tsa07@gmail.com.

L'association d'Annonay Tous Sensibles à l'Autisme propose :

LES CAFES ASPERGERS du 1^{er} semestre :

- le samedi 14 janvier à 10h
- le mardi 21 février à 18h30
- le samedi 25 mars à 10h
- le jeudi 20 avril à 18h30
- le samedi 20 mai à 10h
- le mardi 13 juin à 18h30

Ils ont lieu à la chapelle 2.0 (15 rue Sadi Carnot à Annonay), sur inscription sur le site très prochainement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AG aura lieu le 26 janvier 2023 à 18h au Centre sociaux d'Annonay ;-)
L'adhésion à l'association à partir du 1er janvier et pour 1 an sera de 5 euros mini par famille et 35 euros pour les professionnels. Nous vous enverrons prochainement un lien HELLOASSO pour le renouvellement de votre adhésion.

SOIREE THEATRE

Le 24 et 25 février l'association propose 2 soirées au théâtre des Cordeliers. La troupe ANTIBIOTIC jouera le spectacle TAIS TOI FRANCOIS. Si vous souhaitez offrir à vos familles et amis des places merci de nous faire un retour de mail avec votre nom, la personne à qui vous souhaitez l'offrir et le jour, nous vous préparerons une carte cadeau (en attendant les billets qui arriveront très vite). La place est à 10 euros (gratuit pour les moins de 8 ans).

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secetaire.planeteautisme@gmail.com

INFORMATION :

Les permanences matériathèque sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

21 janvier

Café rencontres

à la Maison pour Tous du Petit-Charran (30,
rue Henri Dunant à Valence)

Café-rencontre Asperger ados 10h-12h (places
disponibles) et 14h-16h (complet)

Sur inscription : valerieperiot@yahoo.fr

Les autistes de la Table ronde de 14h - 16h.

un premier contact par mail est souhaité :

cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com

COMPLET

Café-rencontres adultes de 15h - 17h.

un premier contact par mail est souhaité :

cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com

COMPLET

Café des proches de 14h-17h (places disponibles)

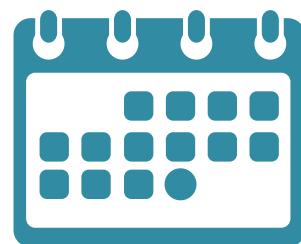
A NOTER :

Les seuls café qui ne sont pas encore complets sont le café Asperger Ados et le café des Proches, les autres n'acceptent malheureusement pas de nouvelles personnes ...

IMPORTANT!

Les futures dates pour les café rencontres sont les suivantes :

- Samedi 25 février 2023



Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

COUP DE PROJECTEUR SUR NOS FORMATIONS AUTOMNE-HIVER

8 et 9 février 2023

Formation : Formation Analyse fonctionnelle des comportements

Formatrice : Gwendoline Girodin, psychologue du développement socio-cognitif. Prérequis avoir suivi une formation générale sur la compréhension de l'autisme. Public : professionnels du médico-social et de l'éducation.

14 et 15 janvier 2023

Formation : Troubles du spectre autistique et approche psychocorporelle

Formatrices : Armelle Vautrot psychopédagogue ; thérapeute en habiletés psychosociales enfants, adolescents et adultes, praticienne en médiation artistique : handi-danse méthode Avio et Françoise Koll danse et chorégraphe, professeure de danse et formatrice en approche psychocorporelle. Sans prérequis. Public : professionnels du médico-social, de l'éducation, de la culture et des loisirs, aidants et personnes concernées par les troubles du spectre autistique.

15, 16 et 17 mars 2022

Gestion de crise.

Formatrice : Charlotte MARCORELLES, psychologue, analyste du comportement BCBA, thérapies cognitives et comportementales, certifiée PCM. Objectifs : connaître les stratégies de prévention et de désescalades durant les crises, connaître les techniques de sécurité personnelle. Public : professionnels du médico-social, de l'éducation et parents. Prérequis : avoir une bonne santé physique.

1er et 2 avril 2023 :

Concevoir et animer un atelier d'habiletés psycho-socio-artistiques

Animé par Mme Armelle Vautrot psychopédagogue, thérapeute, chercheuse en psycholinguistique experte en trauma, Master en psychanalyse sur le trauma (Université de la Sorbonne), formatrice en santé mentale, autrice, animatrice d'ateliers d'écriture et Pascal Viossat, musicothérapeute clinicien certifié par la Fédération française de Musicothérapie, formateur et musicien.

Qualiopi
processus certifié 
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Renseignements sur notre site sous la rubrique catalogue de formation 2023 et auprès de centredeformationpada@gmail.com

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com



Vous avez trouvé Pada Blabla sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ?

Envoyez un mail à
secretaire.planeteautisme@gmail.com.

Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous !

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardeche.fr et sur notre page Facebook !

